

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, tenue le mardi 8 juin 2010 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes
Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Également présente : Micheline L. Morency, directrice générale
Katherine-Erika Vincent, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2010-06-163 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

Points ajoutés :

- 7.1 Service incendie – entente sur les appels initiaux – autorisation de signature;
- 7.2 Service incendie – offre de service à Terrasse-Vaudreuil – service de prévention des incendies – autorisation de signature;
- 7.3 Programme d'emploi d'été Canada – demande d'augmentation du budget pour la circonscription foncière de Vaudreuil-Soulanges – appui;
- 7.4 Octroi de contrat de service – les compteurs Lecomte ltée pour la lecture des compteurs d'eau pour l'année 2010;
- 7.5 Modification de la résolution 2010-03-67 – contrat de service – tonte de gazon des parcs et espaces verts pour 2010 – adjudication;
- 7.6 Agence de sécurité Secur-Action inc. : désignation à titre « d'officier » pour l'application de divers règlements.
- 7.7 Demande d'appui au projet de Centre multidisciplinaire Pointe-du-Moulin dans le cadre de l'appel de projet touristique de la Cré-Vallée-du-Haut-Saint-Laurent;
- 7.8 Haie de cèdres – piste cyclable boulevard Saint-Joseph – octroi d'une somme d'argent;
- 7.9 Convention collective – Syndicat des travailleurs et travailleuses de NDIP – CSN : autorisation de signature.

ADOPTÉE

2010-06-164 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2010

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 mai 2010 et au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 mai 2010, tel que présenté.

ADOPTÉE

2010-06-165 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE MAI 2010 – APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de mai 2010, au montant de **616 542.45 \$**.

ADOPTÉE

2010-06-166 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2010 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de mai 2010, au montant de **227 723.47 \$**.

ADOPTÉE

2010-06-167 RÈGLEMENT NUMÉRO 440-2 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 440 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS, AUX FINS DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA NÉCESSITÉ D'OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION OU D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR CERTAINES CONSTRUCTIONS ET ÉQUIPEMENTS ACCESSOIRES

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement sur les permis et les certificats no 440, aux fins de modifier certaines dispositions applicables à la nécessité d'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation pour certaines constructions et équipements accessoires;

Considérant que le premier projet de règlement no 440-2 a été adopté lors de la séance du 11 mai 2010;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 8 juin 2010;

Considérant que ce règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture : la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'adopter le Règlement no 440-2 intitulé « *Règlement modifiant le règlement sur les permis et les certificats no 440 aux fins de modifier certaines dispositions applicables à la nécessité d'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation pour certaines constructions et équipements accessoires* ».

ADOPTÉE

2010-06-168 **RÈGLEMENT NUMÉRO 464-1 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT NO 464, DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 341 600 \$ POUR L'ACQUISITION DES LOTS NO 2 067 549 ET 3 227 605**

Considérant qu'il y a lieu de modifier la clause de taxation du Règlement no 464 décrétant une dépense et un emprunt de 341 600 \$ pour l'acquisition des lots no 2 067 549 et 3 227 605;

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance tenue le 11 mai 2010;

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture : la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Considérant que ce règlement a pour objet de modifier la clause de taxation du règlement initial.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'adopter le Règlement numéro 464-1 intitulé « *Règlement modifiant le règlement no 464 décrétant une dépense et un emprunt de 341 600 \$ pour l'acquisition des lots no 2 067 549 et 3 227 605* ».

ADOPTÉE

2010-06-169 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 337 500 \$ POUR LA RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR LE BOULEVARD PERROT**

Monsieur le conseiller Jean Fournel donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption un règlement décrétant un emprunt de 337 500 \$ pour la réhabilitation du réseau d'aqueduc sur le boulevard Perrot.

2010-06-170 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2010-07 : LOT 4 485 210 (1200 BOUL. VIRGINIE-ROY)**

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure numéro 2010-07;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme l'informant que la dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'**accepter** la demande de dérogation mineure numéro 2010-07, lot 4 485 210, concernant l'immeuble situé au 1200, boulevard Virginie-Roy, à l'effet de permettre l'installation d'une clôture dans les cours latérale et arrière adjacentes à la voie de circulation à moins de 15 mètres de la limite de lot, tel que prescrit à la réglementation.

ADOPTÉE

2010-06-171 CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT AVEC XEROX CANADA LTÉE – LOCATION DE PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS COULEUR POUR LA GESTION DU TERRITOIRE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot signe avec la compagnie Xerox Canada Ltée un contrat de location d'un photocopieur couleur de marque Xerox, modèle Work Center couleur 7120T et un photocopieur de marque Xerox Work Center 5230, pour le département de la Gestion du territoire. Le contrat de location est d'une durée de 60 mois, au coût mensuel de **242.51 \$**, plus taxes.

Que la directrice de la Gestion du territoire soit autorisée à signer pour et au nom de la Ville le contrat de location.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée aux postes budgétaires 1-02-311-00-528 et 1-02-611-00-528.

ADOPTÉE

2010-06-172 OCTROI DE CONTRAT À TRAFIC INNOVATION INC. – ACQUISITION D'UN AFFICHEUR DE VITESSE ET D'UN ANALYSEUR DE TRAFIC

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'octroyer le contrat pour l'acquisition d'un analyseur de trafic TMS-SA incluant une formation de 3 heures portant sur l'utilisation de l'appareil et d'un afficheur de vitesse (stèle) mobile, modèle SSA-3, à la compagnie **Trafic Innovation inc.** au coût de **18 474 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le surplus non-affecté et imputée au poste budgétaire 1-02-211-00-432.

ADOPTÉE

2010-06-173 OCTROI DE CONTRAT À L'AGENCE SÉCUR-ACTION – SURVEILLANCE EN SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE PATROUILLE DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'octroyer le contrat pour la surveillance en sécurité publique et la patrouille de sécurité communautaire sur le territoire de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, à l'agence **Sécur-Action inc.** au coût de **59 \$** l'heure, plus taxes, pour une durée maximale de 10 semaines, à raison de 35 heures par semaine, pour une somme maximale de **20 650 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-211-00-432.

ADOPTÉE

**2010-06-174 OCTROI DE CONTRAT À LA FIRME RADISSON PLUS INC. –
INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'AUTOMATISATION DE LA
BARRIÈRE SITUÉE AUX ATELIERS MUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'octroyer le contrat pour l'installation du système d'automatisation de la barrière située aux ateliers municipaux, à la firme **Radisson plus inc.**, au coût de **7 800 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le surplus non-affecté et imputée au poste budgétaire 23-040-01-727.

ADOPTÉE

**2010-06-175 OCTROI DE CONTRAT À IMPÉRIAL SON – GESTION DES LOGICIELS
DE LA BARRIÈRE AUTOMATISÉE**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'octroyer le contrat pour la gestion du logiciel et des claviers reliés à la barrière automatisée située aux ateliers municipaux, à la firme **Impérial Son**, au coût de **3 140 \$**, plus taxes

Que cette dépense soit puisée à même le surplus non-affecté et imputée au poste budgétaire 23-040-01-727.

ADOPTÉE

**2010-06-176 OCTROI DU CONTRAT À LA COMPAGNIE ÉVOLUSON –
SONORISATION, ÉCLAIRAGE ET SCÈNE MOBILE – FÊTE DU 24 ET
25 JUILLET 2010**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'octroyer le contrat concernant la sonorisation, l'éclairage et la gestion de la scène mobile de la fête du 24 et 25 juillet 2010, à la compagnie **Évoluson** au coût de **19 960 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-728-10-526.

ADOPTÉE

**2010-06-177 OCTROI DE CONTRAT À LA FIRME PLANIA INC. – RÉALISATION
D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA VILLE**

Considérant que la Ville désire définir le potentiel d'aménagement et de mise en valeur des berges situées sur son territoire.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'octroyer le contrat pour la planification des aménagements des berges de la Ville à la firme **Plania inc.**, au coût de **8 825 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le surplus non-affecté et imputée au poste budgétaire 02-711-00-419.

ADOPTÉE

2010-06-178 OCTROI DE CONTRAT À LA FIRME PLANEX INC. – RÉALISATION D'UNE PLANIFICATION GLOBALE DES PISTES CYCLABLES

Considérant la volonté de compléter le développement du réseau des pistes cyclables sur l'ensemble de la Ville.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'octroyer le contrat pour la planification globale des pistes cyclables sur le territoire de la Ville à la firme **Planex inc.** au coût de **10 500 \$**, plus taxes.

Que cette dépense soit puisée à même le surplus accumulé non-affecté et imputée au poste budgétaire 1-02-711-00-419.

ADOPTÉE

2010-06-179 CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA – PROLONGATION DE L'ENTENTE

Considérant que le Centre Notre-Dame de Fatima est situé sur le territoire de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot;

Considérant les services offerts à la Ville par le Centre, notamment le camp de jour estival et l'accessibilité à la piscine extérieure.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'autoriser la mairesse et le directeur des Services communautaires à signer la prolongation de l'entente déjà en vigueur avec le Centre Notre-Dame de Fatima. Cette entente sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2011, et sera indexée d'un montant de 2.5 %.

ADOPTÉE

2010-06-180 FONDS D'ASSURANCE-RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC – DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR

Considérant l'engagement de Me Katherine-Erika Vincent, notaire au poste de greffière de la Ville;

Considérant que la greffière est membre de la *Chambre des notaires du Québec*;

Considérant les exigences du *Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec* quant au changement de classe d'assurance.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'autoriser la directrice générale Micheline L. Morency, à signer la déclaration de l'employeur à l'effet que la Ville s'engage à prendre fait et cause, à répondre financièrement des conséquences de toute erreur et omission du notaire dans l'exercice de ses fonctions;

- 65 -

À indemniser le *Fonds d'assurance-responsabilité de la Chambre des notaires du Québec* de tout déboursé ou toute indemnité qu'il aurait à payer en conséquence d'une erreur ou d'une omission du notaire, et ce, même au-delà de la fin du lien d'emploi;

Et que la Ville renonce à tout recours récursoire contre le notaire et contre la *Chambre des notaires du Québec* à titre d'assureur à même les actifs détenus spécifiquement à cette fin au *Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec*, ceci, entre autres, en faveur de la *Chambre des notaires du Québec* et du *Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle de la Chambre des notaires du Québec*.

ADOPTÉE

2010-06-181 SERVITUDE AVEC LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT POUR LA PISTE CYCLABLE SUR LE BOULEVARD DON-QUICHOTTE – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant la construction de la piste cyclable sur le boulevard Don-Quichotte.

Considérant qu'une partie de la piste cyclable a été construite sur un terrain appartenant à la Régie de l'Eau de L'Île-Perrot.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, un acte de servitude de passage aux fins de l'établissement d'un passage piétonnier et d'une piste cyclable, à intervenir avec la Régie de l'Eau de L'Île-Perrot, permettant la circulation piétonnière et cycliste sur une partie du lot 2 068 874 Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil, ainsi que tout autre document pouvant être nécessaire.

Que les frais inhérents à l'acte de servitude soient à la charge de la Ville.

Que Me Chantal Lamarre, notaire soit mandaté pour préparer l'acte de servitude de passage piétonnier et d'une piste cyclable.

ADOPTÉE

2010-06-182 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – AUTORISATION VISANT LE LOTISSEMENT DU LOT 2 067 641

Considérant que le demandeur est propriétaire du lot numéro 2 067 641 Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil;

Considérant qu'il désire lotir son terrain afin de créer 2 lots distincts;

Considérant que les nouveaux lots ainsi créés seront en conformité avec la réglementation municipale;

Considérant que la demande n'aura aucune conséquence néfaste sur le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants;

Considérant que la demande aura un effet bénéfique sur le développement des activités agricoles.

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de recommander l'acceptation de la demande d'autorisation de lotissement déposée à la CPTAQ du lot numéro 2 067 641.

ADOPTÉE

2010-06-183 TOURNOI DE GOLF – VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE – ACHAT DE BILLETS

Considérant, notamment l'article 91 de la Loi sur les compétences municipales;

Considérant que les profits générés seront investis dans l'organisation d'activités jeunesse.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot achète 2 billets pour le tournoi de golf du maire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au coût de **250 \$** et que la mairesse **Marie-Claude B-Nichols** et la conseillère **Danie Deschênes** soient autorisées à y participer.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2010-06-184 SERVICE INCENDIE – ENTENTE SUR LES APPELS INITIAUX – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant le plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'autoriser la directrice générale et la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente concernant le plan d'aide au moment d'appels simultanés permettant au Service Incendie de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot et de la Ville de L'Île-Perrot de prêter secours à la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et inversement, le cas échéant, au moment d'appels simultanés pour le combat d'incendie ou de toute autre situation d'urgence. Cette entente a une durée de 5 ans et est renouvelable automatiquement pour des périodes successives de 5 années.

ADOPTÉE

2010-06-185 SERVICE INCENDIE – OFFRE DE SERVICE À TERRASSE-VAUDREUIL – SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES – AUTORISATION DE SIGNATURE

Considérant le plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'autoriser la directrice générale et la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville, l'offre de service à la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil pour le service de prévention des incendies. Cette entente permettra d'offrir à la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le programme d'analyse et d'évaluation des incidents du Service d'incendies, en s'assurant de sa conformité aux orientations ministérielles et à la *Loi sur la Sécurité incendies*. Cette offre de service a une durée de 5 ans.

ADOPTÉE

2010-06-186 **PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA – DEMANDE D'AUGMENTATION DU BUDGET POUR LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE VAUDREUIL-SOULANGES - APPUI**

Considérant le nombre considérable de municipalités qui déposent une demande dans le cadre du *Programme Emploi d'Été Canada* afin d'obtenir une aide financière pour l'embauche d'étudiant et d'offrir à ces derniers des expériences de travail enrichissantes pendant la période estivale;

Considérant l'augmentation de la population dans Vaudreuil-Soulanges et par conséquent l'augmentation de la demande de services communautaires.

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que la demande soit transmise au gouvernement du Canada, en l'occurrence la ministre des Ressources humaines et du Développement des Compétences Canada, l'honorable Diane Finley, de bien vouloir augmenter le budget du *Programme Emploi d'Été Canada* pour la circonscription foncière de Vaudreuil-Soulanges en fonction de ses besoins en 2011.

ADOPTÉE

2010-06-187 **OCTROI DE CONTRAT DE SERVICE - LES COMPTEURS LECOMTE LTÉE – LECTURE DES COMPTEURS D'EAU POUR L'ANNÉE 2010**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'octroyer le contrat de service à **Les Compteurs Lecomte ltée** pour la lecture des compteurs d'eau pour l'année 2010 et pour la mise à jour de la base de données, pour une somme n'excédant pas **12 720 \$**, plus taxes. Le contrat est d'une durée de 1 an et est à prix unitaire de **3.40 \$** par compteur, et de 40\$/heure (maximum de 12 heures) pour la mise à jour de la base de données.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-413-00-445.

ADOPTÉE

2010-06-188 **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2010-03-67 – CONTRAT DE SERVICE – TONTE DE GAZON DES PARCS ET ESPACES VERTS POUR 2010 – ADJUDICATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu de modifier la résolution numéro 2010-03-67 par la suppression du mot « de » après les mots « pour une somme » et de le remplacer par les mots « n'excédant pas », et d'ajouter « (prix unitaire **1 479.02 \$**) » après les mots « plus taxes ».

ADOPTÉE

2010-06-189 **AGENCE DE SÉCURITÉ SECUR-ACTION INC.: DÉSIGNATION À TITRE « D'OFFICIER » POUR L'APPLICATION DE DIVERS RÈGLEMENTS**

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu de désigner les agents de sécurité de la compagnie Agence de sécurité Secur-Action inc., affectés à la surveillance en sécurité publique et à la patrouille de sécurité communautaire sur le territoire de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, « OFFICIER » pour l'application des articles ci-après énumérés des règlements suivants :

Règlement no **237** articles 1, 4 et 5 (usage de l'eau de l'aqueduc)
Règlement no **262** articles 44 et 45 (égouts et aqueduc)
Règlement no **354** articles 3 .6.1 et 3.6.2 (déchets)
Règlement no **437** article 6.2.7 (zonage-véhicule, machineries lourdes)
Règlement no **469** articles 4 et 6 (colporteurs)
Règlement no **471** article 23 (stationnement)
Règlement no **472** article 16 (circulation)
Règlement no **473** articles 8, 14, 16, 24, 25, 29 et 31 (nuisances)
Règlement no **474** article 5 (sécurité, paix et ordre)
Règlement no **476** articles 4 et 8 (ventes de garage et ventes temporaires)

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Normand Pigeon se retire de la salle du Conseil.

2010-06-190 **DEMANDE D'APPUI AU PROJET DE CENTRE MULTIDISCIPLINAIRE POINTE-DU-MOULIN DANS LE CADRE DE L'APPEL DE PROJET TOURISTIQUE DE LA CRÉ-VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT**

Considérant que le Parc Historique de la Pointe-du-Moulin est situé sur le territoire de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot;

Considérant que le projet Centre multidisciplinaire Pointe-du-Moulin est un projet essentiel au Parc Historique de la Pointe-du-Moulin, afin d'offrir des activités variées favorisant la découverte du patrimoine historique et naturel de la région de Vaudreuil-Soulanges.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'appuyer le projet de la Société de développement du Parc Historique de la Pointe-du-Moulin dans le cadre du projet du Centre multidisciplinaire Pointe-du-Moulin.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Normand Pigeon revient dans la salle du Conseil.

2010-06-191 **HAIE DE CÈDRES – PISTE CYCLABLE BOULEVARD SAINT-JOSEPH – OCTROI D'UNE SOMME D'ARGENT**

Considérant la réception de plusieurs plaintes de la part des citoyens suite aux inconvénients apportés par la piste cyclable des boulevards St-Joseph Nord et d'une partie du Don-Quichotte.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'octroyer une subvention aux citoyens dont l'immeuble est situé aux abords de la piste cyclable des boulevards St-Joseph et d'une partie du Don-Quichotte, selon les conditions établies. Pour une somme totale n'excédant pas **8 000 \$ (200 \$ par immeuble)**.

Que cette dépense soit puisée à même le surplus accumulé non-affecté et imputée au poste budgétaire 1-02-491-00-628.

ADOPTÉE

2010-06-192 CONVENTION COLLECTIVE – SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE NDIP – CSN : AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, la Convention collective avec le Syndicat des travailleurs de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot – CSN.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

- Rapports du mois de mai 2010 de la Gestion du territoire.
- Procès-verbal du CCU du 31 mai 2010.

2010-06-193 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de lever la séance à 21h00.

ADOPTÉE

Marie-Claude B-Nichols
Mairesse

Katherine-Erika Vincent
Greffière

/vc
